



AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :

Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
albruz.fr/

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Assemblée Générale Samedi 02 octobre 2021

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale (CONSEIL D'ADMINISTRATION) : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

14/17 sections représentées, 49 personnes présentes

1- Rapport moral de l'année 2020-2021 **présenté par le Président: Jean-Yves Landeau**

Je suis heureux en tant que président de l'Amicale Laïque de Bruz de vous retrouver pour notre traditionnelle Assemblée générale. Nous démarrons par la présentation du rapport moral de l'association. C'est le premier exercice en ce qui me concerne. Si j'assume la présentation et la responsabilité de notre bilan, je donnerai la parole à d'autres personnes qui ont particulièrement suivi certaines actions. Ce sera donc une présentation à plusieurs voix.

Nos valeurs

Notre association défend les principes de tolérance et du bien vivre ensemble depuis son origine. Nous sommes fiers de perpétuer ces valeurs et de les inscrire dans les actes quotidiens qui construisent la vie de l'amicale.

L'épanouissement individuel des adhérents au sein des sections, le plaisir de pratiquer une activité enrichissante en compagnie de personnes de tous horizons, l'accès aux responsabilités sont les composantes d'une vie associative réussie.

Situation générale et fonctionnement

L'ALB compte à ce jour 1100 adhérents inscrits dans 19 sections artistiques, culturelles et sportives. Le dynamisme de notre association se caractérise par une variété et une complémentarité dans nos activités. Nous avons perdu 20 % des effectifs à la reprise en septembre 2020. Nous attendons le retour des sections pour faire un bilan plus précis de cette nouvelle saison. Il semble que nous ayons stoppé cette baisse d'effectif, à confirmer néanmoins.

Les sections sont actives grâce au bénévolat de nombreux responsables, trésoriers et adhérents qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Nous les remercions vivement.

Chaque section a un fonctionnement propre et dispose d'une large autonomie. Des instances de gestion, d'organisation, de régulation et des temps forts de convivialité rythment la vie de chacune.

L'Amicale Laïque de Bruz est pilotée par un conseil d'administration qui fédère l'ensemble des sections. Ce dernier se réunit régulièrement afin d'assurer les actions régulières de l'association et prendre les bonnes décisions.

Nous ne cachons pas que cette dernière année a été difficile dans un contexte de crise sanitaire. Le Bureau général a été fortement renouvelé. 6 personnes sur 8 assuraient leur première année dans ce bureau et les deux autres une deuxième année. Je voudrai, à ce stade, les remercier particulièrement. Ce bureau s'est efforcé de garder un lien avec toutes les sections. Des rencontres avec pratiquement toutes les sections se sont déroulées en février et mars pour faire mieux connaissance et discuter de difficultés éventuelles. Les sections ont désigné des référents pour être des relais sur les projets RGPD, le site Internet et les « 100 ans ».

Ce bureau s'est efforcé également de participer aux différentes Assemblées générales des sections avant l'été ou en septembre.

Nos satisfactions - Nos engagements

Nous pouvons mettre en avant un certain nombre de satisfactions :

Une gestion financière saine et bien maîtrisée sous le contrôle de notre trésorière, Elisabeth Chatton.

Une gestion des personnels attentive et bien accompagnée sous le contrôle de notre responsable RH, Gérard Chabert qui assure également le traitement des salaires.

Un secrétariat ouvert et accessible trois jours par semaine. **Marinah Rasolohery** recrutée en septembre 2019 assure les fonctions d'assistante administrative et de secrétaire comptable.

Elle est maintenant installée dans ses fonctions. Nous bénéficions cette année encore d'une aide de l'état à hauteur du 50 % du salaire brut.

Une communication avec des informations en direct, des comptes-rendus de commission et de CA réguliers.

Par l'intermédiaire de notre partenaire, la Ligue de l'Enseignement, nous avons fait appel à un emploi civique, Lucie Sinan. Cette personne nous a accompagné dans différents objectifs d'amélioration de notre communication. Ainsi, elle a fortement contribué à la réalisation de notre nouvelle plaquette.

Elle a prospecté également pour accompagner notre réflexion sur de nouvelles activités.

Aussi, nous sommes fiers d'ouvrir deux nouvelles sections lors de cette rentrée. Le cirque avec Vent de cirque. Le Slam avec Elvi Slam.

Nous avons poursuivi notre engagement pour mieux respecter nos obligations en matière de RGPD.

Dans ce cadre, nous avons mis en place des adresses fonctionnelles pour les responsables et les trésoriers des sections. Une réunion d'informations et d'explications se déroulera d'ailleurs samedi prochain dans les locaux de la MDA.

Je remercie vivement la section Informatique par l'intermédiaire de son responsable, Claude Veillon. La section nous accompagne, nous conseille. Daniel Detcheberry a accepté le poste d'administrateur dans la gestion de nos données sur la plateforme OVH.

Notre association, c'est un magnifique engagement de bénévoles qui rythment la vie de l'ALB au quotidien. C'est aussi, pour cela que nous présentons dans nos comptes financiers une valorisation de ce bénévolat. On y reviendra.

Les rapports avec les partenaires

En premier lieu, la Ville de Bruz :

Des subventions de fonctionnement pour les sections.

Des subventions exceptionnelles attribuées à des projets spécifiques sur dossier.

Des subventions municipales concernant l'aide aux emplois salariés associatifs pour 2 animateurs sportifs brevetés d'Etat à temps plein.

Nous espérons que la ville nous accompagnera de façon conséquente dans l'organisation de nos « 100 ans ».

Au-delà des subventions de fonctionnement et pour les emplois sportifs ce sont aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition par la ville de Bruz de locaux gratuits pour toutes les activités ainsi que des équipements et des matériels pour certaines.

Le Conseil Départemental : Une subvention de 5972 € pour le soutien à l'emploi sportif permanent et qualifié. Cette action prévue au contrat départemental de territoire a été reconduite en 2021. Nos nouveaux conseillers départementaux sont excusés pour ce matin. Ils ne pourront pas entendre nos messages !

Les salariés : C'est un équivalent 4 temps pleins répartis entre 3 CDI et 13 Contrats occasionnels.

Bilan et remerciements

La gestion de la crise et le suivi des salariés ont été les dossiers majeurs traités et maîtrisés. Un gros travail assumé par **Gérard Chabert** pour le suivi des salariés avec maintenant l'envoi des fiches de paie de façon cryptée.

Un suivi méthodique de la comptabilité par **Elisabeth Chatton**.

Le travail de contrôle des vérificateurs aux comptes nous donnent des garanties supplémentaires. Je les remercie.

Des compte-rendus des Conseil d'administration assuré par la secrétaire, **Odile Ricou**.

L'année 2020-2021 bien que fortement contrariée a néanmoins contribué activement à la vie de la cité. Cette vitalité reconnue et pérennisée a été récompensée lors du Forum de la vie associative et du bénévolat. Ainsi, nous avons mis en avant des sections, des personnes.

A cette occasion, Michel Chenu a été honoré pour son travail, ses conseils, ses accompagnements en matière administratif et comptable.

La section Basket a souhaité mettre en évidence Pierre Bolthoukine pour ses actions dans l'organisation d'évènements fédérateurs.

La Section Aiguill'Emoi de l'ALB sous la responsabilité de **Catherine Luminet** a œuvré avec des bénévoles à la confection de plus de 1200 masques à disposition de la population. **Odile Ricou** et d'autres bénévoles ont participé activement à ces ateliers.

Bien au-delà de cette reconnaissance, ce sont 18 sections qui ont rythmé et alimenté le « vivre ensemble ».

Les projets 2021-2022

l'Amicale Laïque de Bruz continuera à œuvrer, encourager, et soutenir les valeurs du bénévolat.

- En adhérant à la charte ville de Bruz/Associations dans le dialogue, la concertation, le développement et la promotion de la vie associative.

- En participant au Conseil de la Vie Associative, avec la participation de Jean-Charles Le Jannic.
- En veillant au respect des droits des salariés. Nous accompagnerons et encouragerons toute formation continue qualifiante.

Nous affirmons nos objectifs dans un cadre visant à :

- o Poursuivre le dialogue constructif avec la municipalité.
- o améliorer la gestion interne des sections notamment dans le domaine administratif et financier.
- o Connaître et accompagner si besoin les établissements scolaires publics dans leurs projets respectifs. Solliciter des participations dans le cadre de nos » 100 ans «.

Nous allons engager une réflexion pour refondre notre site Internet qui est obsolète. Nous aurons à élaborer un cahier des charges. Que voulons-nous comme outil de communication ?

Nous avons élaboré un guide des aides auxquelles les adhérents peuvent prétendre. Ce document est une aide pour les sections et les adhérents. Merci à Marie-Christine Eliot et Jean-Charles Le Jannic pour ce travail de qualité.

Nous fêterons les 100 ans de l'Amicale les 2 et 3 juillet 2022. Une soixantaine de bénévoles regroupés dans 5 ou 6 groupes de travail sont mobilisés pour organiser cette grande manifestation. C'est un projet fédérateur. Vous pouvez encore venir nous rejoindre pour participer et apporter votre contribution. C'est vraiment l'occasion de faire un bout de chemin ensemble pour mieux se connaître et partager des moments de convivialité.

Nous sommes ouverts et nous sommes disposés à développer des partenariats constructifs si des opportunités ou des événements se présentent. Nous avons pris des contacts avec les Directeurs d'école et l'Ecole de musique dans ce sens.

J'adresse à vous tous ici présents et tous les adhérents empêchés ou excusés, les membres du CA, les membres du Bureau général et des Bureaux des sections, tous mes remerciements. Votre présence est un encouragement,

Merci enfin à la municipalité de l'intérêt et de la reconnaissance financière et matérielle apportée.

Merci aussi aux anciens présidents présents : Patrick Lemonnier, Bernard Ravaux pour nous avoir transmis une association « en forme ». J'ai dit que je m'inscrivais dans la continuité des prédécesseurs. Nous sommes de passage, certes mais nous sommes des relais, des maillons indispensables pour assurer, la continuité et perpétuer de belles valeurs.

Nous sommes une structure d'intérêt général. Nous continuerons à œuvrer dans l'action publique pour occuper une place importante et défendre ces valeurs.

Merci aux élu(e)s nombreux qui nous honorent de leur présence ce matin et qui soutiennent la vie associative et citoyenne.

Nous allons maintenant donner la parole aux responsables de section pour une présentation de leurs bilans et leurs activités.

La responsable de la Trésorerie présentera ensuite le rapport financier de l'année écoulée.

Nous procédons au vote du bilan moral.
Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

2-Point RH et RGPD

Gérard chabert expose le travail entrepris cette année dans le domaine des ressources humaines (RH) et du règlement pour la protection des données (RGPD)

RH :

Les animatrices et animateurs intervenant dans les sections ont 3 statuts :

-Bénévoles

-Auto entrepren.euse.eur.s , ou détaché.e.s auprès de l'ALB par une autre structure : les rémunérations sont alors directement versées par la section sur présentation de facture.

-Salarié.e.s de l'ALB : elles et ils sont rémunéré.e.s chaque mois par le générique qui prélève ensuite les salaires nets et les charges aux sections concernées.

Cette année il y avait 13 salarié.e.s :

10 en CDII (contrat à durée indéterminé intermittent), à temps partiel représentant 1,5 temps plein. Et 3 CDI : 2 à temps plein et 1 à mi-temps. Soit 4 équivalents temps plein au total.

Durant les périodes de confinement, l'ALB a maintenu tous les salaires. Elle a bénéficié d'une aide de l'état représentant 70 % du salaire brut (activités partielles). Le complément de salaire étant à la charge des sections.

RGPD :

Nous avons poursuivi la mise en place de ce règlement. Pour ce faire nous avons créé des adresses courriel générique de type section.responsable@albruz.fr . Ce sont ces adresses qui doivent impérativement être utilisées.

Les fiches d'inscription ont été modifiées et doivent comporter les informations sur l'utilisation des données personnelles des adhérent.e.s : l'endroit où elles sont stockées, l'utilisation qui en sera faite et la durée de conservation de ces dites données. Les adhérent.e.s sont également informé.e.s de leur droit d'accès à ces données et de leur droit à les modifier à tout instant.

Lorsque une ou un responsable (ou secrétaire ou trésorier.e) envoie des informations à un groupe d'adhérent.e.s, les adresses personnelles doivent être en copies cachées.

3-Bilan d'activité des sections.

Nous démarrons l'année 2021/2022 avec la création de 2 nouvelles sections :

-Le cirque dont l'activité a débuté le 21/09 qui fait déjà le plein au niveau effectif

-Le Slam pour laquelle le démarrage est un peu plus compliqué et qui a commencé le 28/09 avec une visite en Slam du centre de Rennes.

Pour ces 2 sections, un bureau devrait être créé prochainement. Nous attendons que l'activité soit lancée.

Nous regrettons cependant l'arrêt de la section Country Line Dance.

Mosaïque: Farah remercie Daniel pour son aide dans la création de la nouvelle adresse. Les inscriptions ont repris au forum; 4 adultes. Un départ a été enregistré.

Bruzchromatik: L'activité reprend de plus belle avec un nombre plus important d'adhérents. Un projet de voyage à l'île de Sein est à l'étude.

Langues: Claude Rihouet excuse l'absence d' Angèle Pétegnief.

Malgré les aides de l'état, la section langues doit faire face à une baisse des inscriptions, soit un tiers en moins. Un bilan financier pire que l'année passée est à craindre en l'absence d'aide de l'état. Sans doute, la section devra faire appel au générique afin d'apporter une aide ponctuelle.

Tennis de table: Pas de championnat l'an passé, une baisse de 26 adhérents a été enregistrée. L'année redémarre avec un bureau plus étoffé. 90 adhésions cette année avec un élan de réinscriptions.

Croq'Notes: Arrêt de mars 2020 à septembre 2021. Il nous reste 5 mois pour peaufiner notre spectacle qui devrait être présenté à Pacé le 6 mars 2022 et les 26 et 27 mars à Bruz.

On repart avec 63 au lieu de 75 choristes. Nous accueillerons de nouveaux choristes à partir du mois d'avril. nous reprenons nos réunions pour la mise en scène dès la semaine prochaine.

Multimédia (informatique et Vidéo): De bonnes surprises en ce début d'année; un nombre important de personnes présentes lors de l'AG. Un animateur supplémentaire a été recruté. 10 personnes sont inscrites à l'informatique. Pour la vidéo, l'effectif est le même qu'avant la COVID. Le bilan financier est bon.

Scrapbooking: l'an passé, les ateliers libres ont été suspendus. L'animatrice a proposé des cours chez elle. Nous avons eu 2 départs et 2 arrivées.

Bruzchromatik, en partenariat avec la section Scrapbooking proposera une expo salle Gaugin du 8 au 15 octobre.

Aiguill'Emoi: Nous envisageons des évènements festifs toute l'année pour nos 10 ans. L'activité a été très impactée par la crise. Nous n'avons fait payer que l'adhésion à l'ALB pour les réinscriptions.

BBgym: l'activité a été très perturbée. On a décidé de rembourser 50% du montant de l'adhésion.

L'activité repart avec 135 inscriptions. Nous avons créé un créneau supplémentaire.

19 personnes ont décidé d'intégrer le bureau. Une nouvelle responsable a été élue: Morgane Kermarrec ainsi qu'un nouveau trésorier.

Argile et Barbotine: Nous avons remboursé 2 trimestres. Pas de souci pour les réinscriptions. 7 personnes sont dans le bureau. Un homme nous rejoint cette année.

Qi Gong: Nous nous sommes associés à 3 autres associations afin d'offrir plus de cours en visioconférence.(jusqu'à 11 cours /semaine).

85% des personnes ont pu suivre les cours via ZOOM. Nous avons remboursé ceux qui n'ont pas pu le faire.

Pour cette année, nous enregistrons une hausse de 30 nouveaux adhérents. Une séance supplémentaire a pu être créée à 19h30. On continue les cours sur zoom pour ceux qui le souhaitent.

Encadrement- Cartonnage:

Nous ne faisons plus que des ateliers libres car nous n'avons plus d'animateur.

Cette année, nous n'avons demandé que l'adhésion à l'ALB. Nous sommes passés de 15 à 13 adhérents.

Quand La Voix S'en Mêlé:

2020/2021 aura été une année compliquée pour le chant. Des séances en vidéo ainsi qu'en visioconférence ont été proposées mais relativement peu suivies. De ce fait, cette année démarre assez timidement avec des inscriptions en baisse. (35 au lieu de 45). Nous avons proposé un remboursement de 35,00€ aux adhérents qui le souhaitaient ainsi que 10% de remise sur les réinscriptions. Les inscriptions devraient repartir si la situation sanitaire s'améliore durablement.

4- Bilan financier

Mot de la trésorière.

Présentation de la Trésorière Elisabeth CHATTON, adhérente à Croq' Notes, La Voix S'en Mêlé et auparavant à la section encadrement et du Trésorier Adjoint, Pierre ORAIN, adhérent à Croq' Notes qui ont accepté la trésorerie de l'ALB, en cours d'exercice suite à la démission de l'ancien trésorier et ce, depuis le 4 janvier 2021.

ALB Rapport financier de l'exercice 2020/2021

	GENERIQUE		SECTIONS		ALB	
	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021
CHARGES						
ACHATS	437	490	31 766	8 908	32 203	9 398
SERVICES EXTERIEURS	1 689	1 727	3 911	947	5 600	2 674
AUTRES SERVICES	4 246	2 591	56 985	42 063	41 697	44 654
FORMATION PROFESSIONNELLE (AFDAS)	2 232	0	0	0	2 232	0
FRAIS DE PERSONNEL	12 427	9 945	118 578	87 961	131 005	97 906
AIDE FINANCIERE AUX SECTIONS	35 836	35 272	0	0	0	35 272
DIVERS	0	765	1 359	322	1 359	1 087
PROVISIONS	4 000	0	0	2 560	4 000	2 560
TOTAL CHARGES	60 866	50 790	212 598	142 761	218 095	193 551
VALORISATION DU BENEVOLAT	28 334	81 853	310 399	91 270	338 733	173 123
TOTAL GLOBAL CHARGES	89 200	132 643	522 997	234 031	556 828	366 674
						0
PRODUITS						0
COTISATIONS	0	0	153 516	110 916	153 536	110 916
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	5 171	2 269	5 171	2 269
PRESTATIONS	0	0	16 911	10 516	16 911	10 516
ASP (AIDE A L'EMPLOI)	4 160	4 527	0	0	4 160	4 527
SUBVENTION DEPARTEMENT	5 972	5 972	0	0	5 972	5 972
SUBVENTION COMMUNE FONCTIONNEMENT	0	0	19 610	18 012	19 610	18 012
SUBVENTION COMMUNE EMPLOIS ASSOCIATIFS	29 269	28 430	0	0	29 269	28 430
AIDE FINANCIERE DE L'ALB	0	0	35 836	35 272	0	35 272
PUBLICITE	0	0	1 200	4 450	1 200	4 450
ADHESIONS	19 555	15 615	0	0	0	15 615
PRODUITS FINANCIERS	759	460	0	0	759	460
DONS, MECENAT	990	0	300	300	1 290	300
AUTRES SUBVENTIONS	570	2 027	1 750	160	2 320	2 187
RECETTES EXCEPTIONNELLES	0	120	2 493	0	2 493	120
REPRISE DE PROVISIONS	0	0	0	200	0	200
TOTAL PRODUITS	61 275	57 151	236 787	182 095	242 692	239 246
VALORISATION DU BENEVOLAT	28 334	81 853	310 399	91 270	338 733	173 123
TOTAL GLOBAL PRODUITS	89 609	139 004	547 186	273 365	581 425	412 369
						0
RESULTAT DE L'EXERCICE	409	6 361	24 188	39 334	24 597	45 695

L'ALB a clôturé ses comptes au 30/06/2021, comme chaque année, la durée de l'exercice comptable a donc duré 12 mois.

Ce rapport financier fait état de l'ensemble des résultats (cumul des dépenses et des recettes) des 18 sections complétés par celui du générique.

Pour rappel, le compte dit « générique » concerne les opérations initiées par le bureau de l'ALB et mises en œuvre par le secrétariat. Il assure les transferts financiers avec les sections (salaires, charges sociales, mutualisation basket et badminton) et gère le budget administratif de l'ALB.

Les fonds propres de l'Association sont alimentés par la trésorerie disponible en fin d'exercice (au 30/06) émanant des 18 sections et du générique.

Remarques globales

Cette année encore, le résultat comptable est exceptionnellement positif pour un montant de 45 695 € (39 334 € pour les sections et 6361 € pour le générique), conséquences notamment des aides publiques liées à la pandémie.

En effet, plus de la moitié des dépenses est consacrée aux salaires et charges sociales

L'activité normale des sections n'ayant pu avoir lieu à cause du confinement et des mesures sanitaires, les dépenses liées à ces activités ont largement diminué.

Dans le même temps, les salaires nets ont été maintenus par l'ALB, mais la charge de ces derniers a été compensée par les mesures d'aide à l'emploi (chômage partiel) et les différentes exonérations et réductions de charges sociales.

Par ailleurs, les subventions diverses ont été maintenues. Ceci contrebalance en partie le manque à gagner constitué par la baisse du nombre d'adhérents. La vigilance est toutefois de mise pour l'année à venir afin non seulement de maintenir les activités et surtout de retrouver un nombre d'adhérents permettant l'équilibre financier de chaque section.

Concernant spécifiquement le compte générique

Budgets réalisés et prévisionnels ci-après :

Budgets prévisionnels et Réalisés (hors flux équilibrés transférés aux sections)

CHARGES	Réalisé 2019-2020	Prévisionnel 2020-2021	Réalisé 2020-2021	Prévisionnel 2021-2022	PRODUITS	Réalisé 2019-2020	Prévisionnel 2020-2021	Réalisé 2020-2021	Prévisionnel 2021-2022
Photocopies	17,70	40,00	0,00	40,00					
Fournitures petit matériel		100,00	22,99	50,00	Adhésions ALB	19 554,50	19 800,00	15 615,00	18 000,00
Fournitures de bureau+ produits d'entretien	266,79	300,00	308,64	320,00					
Achat de matériel et logiciel	152,10		158,40	160,00					
Assurances	1 688,68	1 700,00	1 727,28	1 850,00	Subvention Département	5 972,00	5 972,00	5 972,00	5 972,00
Formation des bénévoles					Subvention ville emploi associatif	29 268,61	29 000,00	28 429,88	29 000,00
Documentation générale		100,00			Aide de l'Etat (aide à l'emploi)	4 160,19		4 526,98	0,00
Publicité	50,00	100,00	88,66	150,00					
Cadeaux et dons	67,90	100,00	385,15	100,00	Produits financiers	759,33	700,00	580,87	688,00
Déplacements - hébergements	990,43	2 000,00	0,00	0,00	Dons, libéralités reçus	990,43	2 500,00		0,00
Missions-réceptions (buffets C.A., A.G)	1 481,47	1 900,00	532,15	1 000,00	Subv. Exceptionnelle	570,00		2 027,00	2 000,00
Affranchissements, téléphone, internet	850,24	900,00	924,99	950,00					
Frais bancaires (151,20 €) et frais anc	449,20	450,00	452,36	460,00					
Affiliations	357,23	400,00	207,63	400,00					
Salaires nets	8 053,58	8 400,00	8 630,31	9 150,00					
Charges sociales + médecine du travail	3 522,95	2 800,00	1 314,30	3 830,00					
Formation professionnelle (AFDAS)	2 232,30	2 250,00							
Formation, perfectionnement des salariés	850,00			1 200,00					
Aide aux sections (subv.emploi + form.bénévoles)	35 835,61	36 000,00	35 272,00	36 000,00					
Provisions pour charges futures	4 000,00	5 000,00	765,48						
TOTAL	60 866,18	62 540,00	50 790,34	55 660,00		61 275,06	57 972,00	57 151,73	55 660,00
RESULTAT	-408,88		6 361,39	0,00	Différence	408,88		-6 361,39	0,00

Il finance essentiellement les salaires et charges. Il prend en charge 50 % de la formation des bénévoles. Il est alimenté par une cotisation prélevée pour chaque adhérent aux sections.

Le résultat du compte générique est positif (6 531 €). Comme pour les sections, les dépenses principales concernent les frais de personnel, ces derniers ayant également diminué suite aux différentes aides publiques.

En conclusion, pour l'ensemble des comptes ALB, générique et sections, il y a lieu d'être prudents pour l'avenir, sachant que les aides publiques ont cessé à la fin du mois de mai 2021.

Compte tenu de ce qui précède, le bureau propose le maintien à
18 € de la cotisation ALB adulte,
16,50 € pour les sections culturelles, (prise en charge par la Fédération de 1,50 €)
12 € pour les - de 26 ans, sections culturelles,
10,50 € pour les - de 26 ans sections sportives (prise en charge par la Fédération de 1,50 €)

Remerciements

A tous les trésoriers de sections, pour le suivi financier, malgré la conjoncture et l'arrêt des activités qui n'a pas facilité l'assiduité de la tenue des fichiers « compta-sections », il y a pu avoir quelques anicroches ou retards.

Ce qui a permis de constater le manque d'informations et de coordination lorsqu'il y a notamment un changement de responsables dans les sections. Pour y remédier, il conviendrait de réunir l'ensemble des trésoriers et principalement des nouveaux pour les informer de l'ensemble des démarches et formalités (notamment bancaires) à accomplir. Une réunion sera programmée fin novembre.

Vérificateurs des comptes

Remerciements également aux trois vérificateurs aux comptes qui ont accepté d'effectuer cette mission, qui a eu lieu les lundi 27 et mardi 28 septembre, il s'agit de Danièle BELAID, Rémy Barrault et Jean-Yves Lintanff.

Danièle Belaïd – prend la parole pour exposer le rapport des vérificateurs aux comptes

Dans l'ensemble, la tenue des comptes des sections a été bien faite.

Les quelques remarques qui peuvent être faites sont un manque de justificatifs et la présence de tickets de caisse au lieu et place de factures.

Une seule véritable anomalie a été observée, la section concernée devra la justifier.

Les observations relevées font l'objet d'un rapport destiné au conseil d'administration et aux sections.

Un grand merci aux trésoriers des sections, à Elisabeth et à Marinah pour cet excellent travail de gestion et d'écriture.

Nous procédons au vote du bilan financier.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

5- Vote du collège des adhérents au Conseil d'Administration

Le mandat au collège des adhérents dure 3 ans. Cette année, 4 mandats sont renouvelables.

Il s'agit des mandats de Rozenn LE JANNIC

Daniel LALOUX

Annie LALOUX

et

Jacqueline LE GUEN

Ces 4 personnes ont demandé à se représenter.

Nous procédons au vote à main levée étant donné que le vote à bulletin secret n'a pas été retenu.

Ces 4 personnes sont élues à l'unanimité.

Une nouvelle personne s'est manifestée tardivement pour intégrer le CA en tant que représentant des adhérents. Il s'agit de Marie-Laure Hargous, adhérente à la section scrapbooking.

Avec l'accord du CA réuni le 4/10/2021 pour le vote du bureau de l'ALB, sa candidature a été retenue.

Elle a été élue par les personnes présentes au CA à l'unanimité.

Composition du conseil d'administration Collège des adhérents de l'ALB . Année 2021/2022:

	Prénom Nom	Elu(e)ou réélu(e) en :	Renouvelable en :	Observations
1	Jacqueline LE GUEN	2018	2021	Sortante Réélue
2	Rozenn LE JANNIC	2018	2021	Sortante Réélue
3	Claude RIHOUE	2020	2023	
4	Daniel LALOUX	2018	2021	Sortante Réélue
5	Annie LALOUX	2018	2021	Sortante Réélue
6	Jean-Charles LE JANNIC	2019	2022	
7	Marie-Christine Eliot	2020	2023	
8	Michel CHENU	2019	2022	
9	Monique VEILLON	2020	2023	
10	Pierrick FAVRAIS	2020	2023	
11	Nicole GACHET	2020	2023	
12	Jean-Yves LANDEAU	2020	2023	
13	Gérard CHABERT	2020	2023	
14	Marie-Christine ORAIN	2020	2023	
15	Marie DUQUENNE	2019	2022	
16	Isabelle ANDRO	2020	2023	
17	Elisabeth CHATTON	2021	2024	Elue 04/01/2021 CA exceptionnel
18	Pierre ORAIN	2021	2024	Elu 04/01/2021 CA exceptionnel
19	Marie-Laure HARGOUS	2021	2024	Elue au CA du 04/10/2021

Prochaines réunions de CA le lundi à 20h00 salle Romarin:

15/11/2021
10/01/2022
07/03/2022
16/05/2022
26/09/2022
03/10/2022

Prochaine AG: 01/10/2022.

L'assemblée se termine autour d'un cocktail convivial.

Pour l'ALB
Odile RICOU
Secrétaire du bureau.